

ANNEXE II

**DISPOSITIONS CONVENTIONNELLES SPECIFIQUES AUX
ENTREPRISES DE PRESTATION AU SERVICE DU SPECTACLE VIVANT ET DE L'EVENEMENT**

Article 1 – Champ d'application

La présente annexe complète les dispositions prévues par la convention collective, pour le secteur des entreprises de prestation au service du spectacle vivant et de l'évènement.

Le champ d'application géographique de la présente annexe est identique à celui de la convention collective. Son champ d'application professionnel couvre les entreprises exerçant à titre principal une activité de prestation au service du spectacle vivant ou de l'évènement telle que définie au B de l'article 1.1.1 du tronc commun de la convention collective, pour l'ensemble de leurs salariés.

Article 2 – Modalités de rémunération du temps de préparation

Le présent article s'applique uniquement aux salariés recrutés en CDD d'usage.

Lorsque la prestation nécessite que le salarié réalise, en amont, des opérations de préparation de courte durée ne pouvant être effectuées le jour-même de la manifestation, elle est susceptible de générer une gêne pour le salarié ainsi contraint de bloquer sa journée ou demi-journée de travail pour effectuer seulement moins de quatre heures de travail effectif.

Dans cette situation, il est convenu que :

1° Lorsque la durée de la préparation est inférieure à 4 heures, elle est *a minima* rémunérée et décomptée comme 4 heures de travail effectif.

2° En l'absence de stipulation contractuelle plus favorable, lorsque la préparation nécessite que le salarié réalise des opérations de logistique ou de manutention qui n'entrent pas dans les missions inhérentes à sa fonction, le temps dédié à la préparation est rémunéré sur la base du salaire minimum applicable aux CDD d'usage pour la catégorie du salarié, indépendamment du salaire de référence de base mentionné dans le contrat de travail.

3° Les modalités, la durée prévisionnelle de la préparation et les modalités de rémunération de celle-ci sont mentionnées explicitement dans le contrat de travail.

Article 3 – Grilles de classification et salaires minimaux sectoriels

3.1 – Articulation des grilles de classification

Toute entreprise de prestation technique du spectacle et de l'évènement applique :

1° La grille établie à l'article 7.2 du tronc commun de la convention collective pour les fonctions permanentes communes aux différents secteurs constituant la branche ;

2° La grille des fonctions spécifiques au secteur des entreprises de prestation au service du spectacle vivant et de l'évènement établie à l'article 3.2.2 de la présente annexe.

3.2 – Grille des fonctions sectorielles spécifiques

3.2.1 – Principes généraux

Les fonctions référencées à l'article 3.2.2 peuvent faire l'objet d'une embauche soit selon les modalités contractuelles de droit commun, soit sous CDD d'usage conformément aux règles prévues à l'article 4.3 de la convention collective lorsque cela est explicitement précisé dans la grille.

Les fonctions susceptibles d'être exposées à des situations exceptionnelles et entrant à ce titre dans le champ d'application des règles dérogatoires définies à l'article 5.5 du tronc commun de la convention collective en matière de durée du travail (durée maximale quotidienne de travail effectif,

durée minimale de repos, temps de disponibilité indemnisé, astreintes) font l'objet d'une mention spécifique.

La fonction d'aide ne nécessite ni compétence particulière ni connaissance préalable et constitue le premier niveau d'accès au métier. Encadré de manière suivie (sans autonomie, ni responsabilité particulière), son exercice doit en permanence comprendre une dimension formatrice permettant une progression vers les niveaux supérieurs. La fonction d'« Aide » ne se comprend donc en aucune manière comme un échelon d'emploi pouvant s'inscrire dans la durée mais comme une période transitoire de préqualification ne pouvant excéder 1 607 heures. En conséquence, les salariés exerçant une fonction d'aide bénéficient d'une priorité d'accès au plan de formation de l'entreprise.

A- Règles applicables hors CDD d'usage

La rémunération minimale des salariés employés selon les modalités contractuelles de droit commun est exprimée sur une base mensuelle brute pour un temps plein.

La rémunération mensuelle brute minimum d'un salarié justifiant de 3 années de présence continue dans l'entreprise et le poste ne peut être inférieure au salaire minimum mensuel brut de base applicable au niveau auquel est rattaché le salarié majoré de 3%. Cette majoration est portée à 8% après 8 années de présence continue dans l'entreprise et le poste.

B- Règles applicables dans le cadre des CDD d'usage

I.- Les fonctions pour lesquelles le recours au CDD d'usage est admis font l'objet d'une mention spécifique, sans préjudice des restrictions suivantes pour les entreprises de prestations technico-intellectuelles qui ne mettent pas à disposition de leurs clients un parc de matériels liés aux techniques du spectacle ou de l'évènementiel dont elles sont propriétaires :

1° Les entreprises dont l'activité exclusive est la régie générale ne peuvent recourir aux CDD d'usage que pour les seules fonctions répertoriées à l'article 3.2.2 dans la filière « Régie générale » ainsi que pour la fonction de chef électricien ;

2° Les entreprises dont l'activité exclusive est la conception technique ne peuvent recourir aux CDD d'usage que pour les fonctions suivantes :

- Directeur technique ;
- Directeur logistique ;
- Régisseur / Régisseur de salle / Régisseur de scène ;
- Designer son ;
- Designer lumière ;
- Eclairagiste ;
- Directeur structure ;
- Réalisateur SV ;
- Directeur de production SV.

II.- Pour tenir compte de la situation des salariés employés en CDD d'usage, lesquels sont généralement d'une durée inférieure à 1 mois et ne donnent pas lieu à versement d'une indemnité en fin de contrat, il est convenu de fixer des minima distincts spécifiquement applicables à cette catégorie de salariés incluant une majoration tenant compte de l'absence de sécurité d'emploi.

Eu égard à la courte durée habituelle des CDD d'usage, les salaires minimaux qui leur sont applicables sont exprimés sur une base horaire. Le salaire horaire minimum brut applicable correspond au montant horaire des minima de référence majorés de 4%. Les montants horaires des minima de référence sont obtenus en divisant leur montant mensuel par 151,67.

3.2.2 – Grilles des fonctions

Fonction		Définition	Recours possible au CDDU	Recours possible art. 5.5	Niveau	Salaire minimum (exprimé en euros brut)	
Masculin	Féminin					Hors CDDU (par mois)	En CDDU (par heure)
ENTRETIEN							
Chef de service entretien, agencement et installation	Cheffe de service entretien, agencement et installation	Est responsable de l'exécution des travaux d'installation et d'entretien auxquels il/elle peut prendre part. Encadre le personnel dédié à son exécution			7	2 712 €	Non applicable
Technicien d'entretien	Technicienne d'entretien	Exécute des travaux d'entretien général dans le ou les domaines de compétence qui sont les siens			3	2 007 €	Non applicable
Ouvrier spécialisé (Fonctions associées : Mécanicien, Chauffagiste, Plombier, Electricien, Menuisier, Serrurier)	Ouvrière spécialisée (Fonctions associées : Mécanicienne, Chauffagiste, Plombière, Electricienne, Menuisière, Serrurière)	Entretien et exécute des ouvrages dans son domaine spécialisé, sous la direction du chef de service entretien			3	2 007 €	Non applicable
Employé d'entretien	Employée d'entretien	Effectue les travaux courants de nettoyage et/ou d'entretien			1	1 801 €	Non applicable

TRANSPORT							
Chauffeur Poids-Lourd	Chauffeuse Poids-Lourd	Assure la conduite de moyens lourds et super-lourds mis à sa disposition dont il/elle est responsable de l'entretien			3	2 007 €	Non applicable
Chauffeur	Chauffeuse	Assure le déplacement de matériel et de personnes et est responsable de la conduite et de l'entretien du véhicule mis à sa disposition. Gère sa tournée de livraison de façon autonome			2	1 851 €	Non applicable
Coursier	Coursière	Assure la livraison des marchandises et des biens qui lui sont confiés. Veille à l'entretien et est responsable du véhicule mis à sa disposition			1	1 801 €	Non applicable

STOCK							
Responsable des stocks	Responsable des stocks	Gère les stocks de l'entreprise en collaboration avec les services concernés. Peut encadrer des magasiniers et/ou des gestionnaires de stock			7	2 712 €	Non applicable
Gestionnaire des stocks	Gestionnaire des stocks	Réceptionne, entretien, vérifie et assure le stockage des marchandises et/ou des matériels ou films. Tient à jour le fichier d'entrées et sorties, assure les mises à disposition. Gère les stocks et assure les inventaires. Exécute tous les mouvements de stocks demandés par les différents services en lien avec les magasiniers			3	2 007 €	Non applicable
Magasinier cariste	Magasinière cariste	Utilisant des moyens de manutention nécessitant des habilitations, il/elle réceptionne, entretien et vérifie le bon état apparent des marchandises, matériels et/ou films. En assure le rangement et les mises à disposition à l'aide des moyens réglementaires			2	1 851 €	Non applicable
Magasinier (Fonctions associées : Manutentionnaire, Préparateur)	Magasinière (Fonctions associées : Manutentionnaire, Préparatrice)	Réceptionne, entretien et vérifie le bon état apparent des marchandises, matériels et/ou films. En assure le rangement et les mises à disposition à l'aide des moyens réglementaires			1	1 801 €	Non applicable

LOGISTIQUE							
Responsable logistique	Responsable logistique	Supervise la logistique de l'entreprise en lien avec les services concernés. Peut encadrer, le cas échéant, des magasiniers ou des logisticiens et assurer des missions de responsable de service			7	2 712 €	Non applicable
Chargé de logistique	Chargée de logistique	Recense les moyens nécessaires et planifie la mise à disposition par tous supports logistiques à partir des moyens disponibles et commande le cas échéant les moyens manquants			5	2 420 €	Non applicable
Logisticien	Logisticienne	Prépare et organise les activités logistiques en lien avec les autres services et avec l'aide des agents logistiques			3	2 007 €	Non applicable
Agent de logistique (Fonction associée : Réceptionnaire)	Agente de logistique (Fonction associée : Réceptionnaire)	Contrôle l'expédition, le transport et la réception des marchandises, matériels ou films. Tient à jour les registres correspondants.			2	1 851 €	Non applicable

MAINTENANCE							
Responsable d'atelier de maintenance	Responsable d'atelier de maintenance	Gère les maintenances de l'entreprise avec les services concernés et encadre les assistants, employés et techniciens d'atelier			7	2 712 €	Non applicable
Technicien d'atelier de maintenance	Technicienne d'atelier de maintenance	Entretien, répare et vérifie tous matériels et équipements. Assure le cas échéant la fabrication d'éléments. Exécute les maintenances demandées par les différents services avec l'aide des assistants et employés de maintenance			4	2 222 €	Non applicable
Employé d'atelier de maintenance	Employée d'atelier de maintenance	Vérifie et entretient tous matériels et équipements. Assure le cas échéant l'assemblage d'éléments. Exécute les maintenances demandées en collaboration avec les assistants			2	1 851 €	Non applicable
Assistant d'atelier de maintenance	Assistante d'atelier de maintenance	Vérifie tous matériels et équipements. Assure le cas échéant l'assemblage d'éléments simples			1	1 801 €	Non applicable

QUALITÉ							
Contrôleur qualité	Contrôleuse qualité	Est responsable de la qualité et de la conformité des services et des produits commercialisés. Dans cette perspective, travaille à la définition et/ou à l'optimisation des processus de travail. Analyse les sources de défaillances en vue de les corriger			4	2 222 €	Non applicable

CADRES TECHNICO-ARTISTIQUES							
Responsable service technique (<i>Domaines associés : Son, image, vidéo, lumière, décoration, machinerie, HF, duplication, laboratoire, etc.</i>)	Responsable service technique (<i>Domaines associés : Son, image, vidéo, lumière, décoration, machinerie, HF, duplication, laboratoire, etc.</i>)	Assure la gestion globale des moyens techniques et des ressources humaines du domaine dont il/elle a la charge. Préconise et valide les dispositifs techniques mis en œuvre et peut prendre directement part à l'exploitation			8	2 937 €	Non applicable
Directeur artistique	Directrice artistique	Imagine et coordonne les opérations de conception et de design d'une prestation			7	2 712 €	Non applicable
Concepteur technique	Conceptrice technique	Conçoit le design d'une prestation et peut participer à l'exploitation			6	2 535 €	Non applicable

REGIE GÉNÉRALE							
Directeur technique	Directrice technique	Définit et conçoit les process techniques, coordonne la mise en place, et encadre le personnel nécessaire à la création et la réalisation d'un événement	X	X	7	2 712 €	18,60 €
Régisseur général	Régisseuse générale	Assure l'organisation matérielle, humaine et technico-administrative d'une prestation	X	X	7	2 712 €	18,60 €
Directeur logistique	Directrice logistique	Recense les moyens nécessaires à l'organisation d'un événement et planifie leur mise à disposition. Si besoin, recherche et commande les moyens manquants	X		7	2 712 €	18,60 €
Directeur de production SV	Directrice de production SV	Définit les moyens techniques nécessaires, constitue et coordonne les équipes techniques	X		7	2 712 €	18,60 €
Éco-régisseur	Éco-régisseuse	Assure l'organisation matérielle, humaine et technico-administrative de la démarche éco-responsable d'un événement	X	X	7	2 712 €	18,60 €
Éco-technicien	Éco-technicienne	Organise l'expédition, le transport et la réception des matériels nécessaires à la mise en œuvre de la démarche éco-responsable d'un événement et assure le suivi des documents adéquats		X	4	2 222 €	Non applicable
Régisseur / Régisseur de scène/de salle	Régisseuse / Régisseuse de scène/de salle	Coordonne et met en œuvre les actions des différents intervenants techniques	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Logisticien	Logisticienne	Organise l'expédition, le transport et la réception des matériels et assure le suivi des documents adéquats	X		4	2 222 €	15,24 €
Technicien réseaux	Technicienne réseaux	Effectue la mise en place des réseaux filaires, optiques et numériques, et s'assure de leur bon fonctionnement	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Logisticien adjoint	Logisticienne adjointe	Seconde le logisticien dans ses fonctions	X		3	2 007 €	13,77 €
Technicien de scène / plateau	Technicienne de scène / plateau	Assure la mise en œuvre des moyens techniques sur scène	X	X	3	2 007 €	13,77 €
Assistant technicien de scène / plateau	Assistante technicienne de scène / plateau	Participe aux actions courantes de manutention des éléments scéniques	X	X	2	1 851 €	12,70 €
Éco-assistant	Éco-assistante	Assiste l'éco-technicien dans ses fonctions		X	2	1 851 €	Non applicable

PLATEAU							
Superviseur de chantier	Superviseuse de chantier	Supervise sur le site de travail les techniciens et techniciennes affectés au projet artistique et/ou événementiel lors des phases de montage, d'exploitation et de démontage, et peut participer à son élaboration	X	X	6	2 535 €	17,39 €
Superviseur de chantier adjoint	Superviseuse de chantier adjointe	Seconde le Superviseur de chantier dans ses fonctions	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Chef instrument de musique / backliner	Cheffe instrument de musique / backliner	Assure, coordonne et met en œuvre l'installation des instruments de musique sur le lieu de l'évènement	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Technicien instrument de musique / backliner	Technicienne instrument de musique / backliner	Assure l'installation et le bon fonctionnement des instruments de musique sur le lieu de l'évènement	X	X	3	2 007 €	13,77 €
Road / Aide de scène	Road / Aide de scène	Exécute les actions courantes de manutention d'un évènement	X	X	1	1 801 €	12,35 €

SON							
Designer son	Designer son	Conçoit le design sonore d'un évènement et peut participer à son exploitation	X	X	6	2 535 €	17,39 €
Régisseur son	Régisseuse son	Coordonne et met en œuvre un plan de sonorisation donné, l'exploite, et assure l'accueil des intervenants extérieurs	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Chef sonorisateur	Cheffe sonorisatrice	En charge de la mise en œuvre, du mixage et des réglages des appareils électroacoustiques pour l'enregistrement et la diffusion sonore	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Technicien système	Technicienne système	En charge de la mise en œuvre d'un système de diffusion sonore et peut participer à la conception	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Technicien son	Technicienne son	Met en œuvre, règle et exploite les équipements de son	X	X	3	2 007 €	13,77 €
Assistant sonorisateur	Assistante sonorisatrice	En charge de la préparation, du montage et du démontage des éléments composant le système, et peut participer à l'exploitation	X	X	2	1 851 €	12,70 €
Aide son	Aide son	Prépare et aide à la mise en œuvre et à l'exploitation des moyens techniques du son	X	X	1	1 801 €	12,35 €

LUMIÈRE							
Designer lumière	Designer lumière	Conçoit le design lumière d'un évènement et peut participer à l'exploitation	X	X	6	2 535 €	17,39 €
Eclairagiste	Eclairagiste	Réalise le plan d'éclairage d'un évènement et peut participer à son exploitation	X	X	5	2 420 €	16,60 €
Régisseur lumière	Régisseuse lumière	Coordonne et met en œuvre un plan d'éclairage donné et l'exploite	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Chef poursuiveur	Cheffe poursuivieuse	Coordonne les poursuiviteurs et met en œuvre une conduite de poursuite et participe à l'exploitation	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Pupitreur lumière	Pupitrice lumière	En charge de l'exécution de la conduite lumière élaborée par l'éclairagiste	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Technicien lumière	Technicienne lumière	Met en œuvre, règle et exploite les équipements de la lumière	X	X	3	2 007 €	13,77 €
Programmeur / Encodeur lumière	Programmeuse / Encodeuse lumière	Prépare les encodages des effets lumières et les réalise	X		3	2 007 €	13,77 €
Assistant lumière	Assistante lumière	En charge du montage et du démontage des éléments composant le système, et peut assister le technicien pendant l'exploitation	X	X	2	1 851 €	12,70 €
Poursuiveur	Poursuiveuse	Met en œuvre et exploite les projecteurs de poursuite	X	X	2	1 851 €	12,70 €
Aide lumière	Aide lumière	Prépare et aide à la mise en œuvre et à l'exploitation des moyens techniques de la lumière	X	X	1	1 801 €	12,35 €

STRUCTURE, ACCROCHE, LEVAGE & ECHAFAUDAGE							
Directeur structure	Directrice structure	Conçoit le design des structures et leur cahier des charges, et peut participer à l'exploitation, et coordonner l'équipe de montage et de démontage	X	X	7	2 712 €	18,60 €
Superviseur rigger / accrocheur	Superviseuse rigger / accrocheuse	Collecte les informations du son, de la lumière, de la vidéo et du décor, met en forme et prépare les plans, prépare les tableaux de charges, veille et participe à la bonne exécution du plan d'accrochage, réalise les adaptations éventuelles, sous la responsabilité du Directeur structure	X	X	6	2 535 €	17,39 €
Concepteur motorisation asservie	Conceptrice motorisation asservie	Conçoit le plan de la motorisation asservie et peut participer à son exploitation	X		5	2 420 €	16,60 €
Régisseur structure	Régisseuse structure	Met en œuvre un plan de structures donné, et participe à l'exploitation selon le plan d'exécution	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Chef rigger	Cheffe rigger	Coordonne et met en œuvre un plan d'accroche	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Chef / Régisseur motorisation asservie	Cheffe / Régisseuse motorisation asservie	Coordonne et met en œuvre un plan de motorisation asservie et l'exploite	X	X	4	2 222 €	15,24 €

Pupitreur motorisation asservie	Pupitrice motorisation asservie	En charge de la conduite motorisation asservie élaborée par le Concepteur motorisation	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Technicien scaffolder / échafauteur	Technicienne scaffolder / échafauteuse	Met en œuvre règle et exploite les structures échafaudage	X	X	3	2 007 €	13,77 €
Rigger / accrocheur	Rigger / accrocheuse	En charge de l'accroche du matériel de scène, de sa mise en sécurité et participe à l'exploitation	X	X	3	2 007 €	13,77 €
Technicien motorisation asservie	Technicienne motorisation asservie	En charge de la mise en œuvre d'un système de motorisation asservie et peut participer à son exploitation	X	X	3	2 007 €	13,77 €
Technicien de structure	Technicienne de structure	Met en œuvre, règle et exploite les équipements de structures	X	X	3	2 007 €	13,77 €
Assistant rigger / accrocheur	Assistante rigger / accrocheuse	Assiste le Rigger dans ses fonctions	X	X	2	1 851 €	12,70 €
Assistant pupitreur motorisation asservie	Assistante pupitrice motorisation asservie	Assiste le Pupitreur ou le Technicien dans ses fonctions	X	X	2	1 851 €	12,70 €
Monteur de structures	Monteuse de structures	Prépare et aide à la mise en œuvre et à l'exploitation au sol des moyens techniques liés aux structures	X	X	1	1 801 €	12,35 €

VIDÉO & IMAGE

Réalisateur SV	Réalisatrice SV	Est responsable de la captation d'un événement, de sa conception à sa réalisation	X	X	7	2 712 €	18,60 €
Infographiste audiovisuel	Infographiste audiovisuel	Conçoit et/ou exécute des infographies DAO avec les logiciels dédiés	X		5	2 420 €	16,60 €
Programmeur / Encodeur multimédia	Programmeuse / Encodeuse multimédia	Prépare et réalise les encodages des effets vidéo	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Technicien diffusion d'images	Technicienne diffusion d'images	Met en œuvre, règle et exploite les équipements de diffusion d'images	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Technicien de la vision SV	Technicienne de la vision SV	Assure la mise en place, le réglage, l'étalonnage des caméras et l'exploitation de la régie	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Technicien média serveur	Technicienne média serveur	Maitrise et exploite des serveurs multimédia pour la diffusion d'un projet artistique et/ou événementiel	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Technicien vidéo SV	Technicienne vidéo SV	Met en œuvre, règle et exploite les équipements vidéo	X	X	3	2 007 €	13,77 €
Cadreur SV	Cadreuse SV	Règle la caméra et réalise les cadrages selon les consignes du Réalisateur SV	X	X	3	2 007 €	13,77 €
Toppeur	Toppeuse	Assure le suivi et la continuité des éléments de toute nature intervenant dans un événement	X	X	3	2 007 €	13,77 €
Assistant vidéo	Assistante vidéo	En charge du montage et du démontage des éléments composant le système, et peut assister le technicien pendant l'exploitation	X	X	2	1 851 €	12,70 €
Opérateur d'enregistrement SV	Opératrice d'enregistrement SV	Exploite les équipements d'enregistrement et de lecture vidéo	X	X	2	1 851 €	12,70 €
Assistant média serveur	Assistante média serveur	Assiste le Technicien média serveur dans ses fonctions	X	X	2	1 851 €	12,70 €
Aide vidéo	Aide vidéo	Prépare et aide à la mise en œuvre et à l'exploitation des moyens techniques de la vidéo	X	X	1	1 801 €	12,35 €

PYROTECHNIE

Pyrotechnicien	Pyrotechnicienne	Réalise des spectacles et design pyrotechniques avec scénographie pouvant associer d'autres techniques audiovisuelles	X		5	2 420 €	16,60 €
Chef de tir	Cheffe de tir	Gère la mise en œuvre des opérations de montage et de tir d'une production pyrotechnique (certificat F4-T2 de niveau 2)	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Technicien de pyrotechnie	Technicienne de pyrotechnie	Gère la mise en œuvre et le tir d'un spectacle pyrotechnique (certificat F4-T2 de niveau 1)	X	X	3	2 007 €	13,77 €
Artificier	Artificière	Met en œuvre des spectacles de pyrotechnie sous la responsabilité directe d'un pyrotechnicien, d'un chef de tir ou d'un technicien de pyrotechnie	X	X	2	1 851 €	12,70 €

ELECTRICITE

Chef électricien de chantier	Cheffe électricienne de chantier	Assure et met en œuvre le dispositif d'énergie et d'éclairage nécessaire à un projet artistique et/ou événementiel, et coordonne les équipes sur les chantiers	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Mécanicien groupman	Mécanicienne groupman	En charge de l'exploitation des groupes électrogènes, participe au câblage des installations, garantit la continuité de la production et de la distribution d'énergie, et achemine le matériel	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Electricien de chantier	Electricienne de chantier	En charge de la mise en œuvre des moyens techniques de tout dispositif d'énergie et d'éclairage sur les chantiers	X	X	3	2 007 €	13,77 €

Assistant électricien de chantier	Assistante électricienne de chantier	Assiste l'Electricien de chantier dans ses fonctions	X	X	2	1 851 €	12,70 €
-----------------------------------	--------------------------------------	--	---	---	---	---------	---------

DRONES

Télépilote	Télépilote	Gère l'exécution des opérations de vol de drones, et détient un certificat d'aptitude théorique de télépilotage et une attestation de réussite d'examen de télépilotage pratique	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Technicien observateur drones	Technicienne observatrice drones	Met en œuvre des drones sous la responsabilité d'un télépilote	X	X	3	2 007 €	13,77 €
Responsable d'exploitation drones	Responsable d'exploitation drones	Gère et porte la responsabilité de l'exploitation d'aéronefs télépilotes, les autorisations gouvernementales et préfectorales et forme le personnel aux opérations de vol, de maintenance et de sécurité			6	2 535 €	Non applicable

LASERS

Designer laser	Designer laser	Conçoit le design laser d'un évènement et peut participer à l'exploitation	X	X	6	2 535 €	17,39 €
Concepteur laser	Conceptrice laser	Détermine le choix et l'usage des équipements lasers d'un évènement et peut participer à son exploitation	X	X	5	2 420 €	16,60 €
Technicien laser	Technicienne laser	Met en œuvre, règle et exploite les équipements lasers	X	X	3	2 007 €	13,77 €
Assistant laser	Assistante laser	En charge du montage et du démontage des équipements lasers et peut assister le technicien pendant l'exploitation	X	X	2	1 851 €	12,70 €

DÉCORS

Directeur décorateur	Directrice décoratrice	Assure la création d'un projet de décoration de sa conception à sa réalisation	X		7	2 712 €	18,60 €
Superviseur constructeur de décors / machinerie	Superviseuse constructrice de décors / machinerie	Supervise et fait exécuter le travail des différents corps de métier	X	X	6	2 535 €	17,39 €
Concepteur technique décors / machinerie	Conceptrice technique décors / machinerie	En charge des aspects de motorisation, de mécanique, d'hydraulique et de pneumatique des parties mobiles d'un décor	X		5	2 420 €	16,60 €
Assistant Direction décors	Assistante Direction décors	Assiste le Directeur décorateur dans ses fonctions	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Chef menuisier de décors	Cheffe menuisière de décors	Conçoit et trace les décors sur bois et matériaux composites	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Chef peintre décorateur	Cheffe peintre décoratrice	Conçoit et réalise les peintures nécessaires aux décors	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Chef serrurier / Chef serrurier métallier	Cheffe serrurière / Cheffe serrurière métallièr	Conçoit et trace les ouvrages métalliques nécessaires aux décors	X		4	2 222 €	15,24 €
Chef sculpteur	Cheffe sculpteuse	Conçoit et réalise les sculptures et moulages	X		4	2 222 €	15,24 €
Chef tapissier	Cheffe tapissière	Exécute et fait exécuter les travaux de tapisserie en lien avec le chef décorateur	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Chef staffeur	Cheffe staffeuse	Conçoit et réalise tous types de moulage	X		4	2 222 €	15,24 €
Constructeur de décors / de machinerie	Constructrice de décors / de machinerie	En charge de la construction de machineries / de décors	X	X	3	2 007 €	13,77 €
Menuisier de décors	Menuisier de décors	Réalise les décors sur bois et matériaux composites	X		3	2 007 €	13,77 €
Peintre décorateur	Peintre décoratrice	En charge de la réalisation de tous travaux artistiques de peinture nécessaires aux décors	X		3	2 007 €	13,77 €
Peintre patineur	Peintre patineuse	En charge de l'exécution des travaux de peinture en décoration (patines, fonds)	X		3	2 007 €	13,77 €
Serrurier / Serrurier métallier de décors	Serrurière / Serrurière métallièr de décors	Réalise les ouvrages métalliques nécessaires aux décors	X		3	2 007 €	13,77 €
Sculpteur	Sculpteuse	Réalise les sculptures et moulages	X		3	2 007 €	13,77 €
Tapissier	Tapissière	Réalise les ouvrages de tapisserie	X	X	3	2 007 €	13,77 €
Staffeur	Staffeuse	Réalise tous types de moulage	X		3	2 007 €	13,77 €
Assistant constructeur de décors / machinerie	Assistante constructrice de décors / machinerie	Assiste le constructeur de machinerie / de décors dans ses fonctions	X	X	2	1 851 €	12,70 €

Assistant menuiserie de décors	Assistante menuiserie de décors	Assiste le menuisier de décors dans ses fonctions	X		2	1 851 €	12,70 €
Assistant peintre décorateur	Assistante peintre décoratrice	Assiste le peintre décorateur dans ses fonctions	X		2	1 851 €	12,70 €
Assistant serrurier / Assistant serrurier métallier	Assistante serrurière / Assistante serrurière métallièr	Assiste le serrurier / métallier de théâtre dans ses fonctions	X		2	1 851 €	12,70 €
Assistant sculpteur	Assistante sculpteur	Assiste le sculpteur dans ses fonctions	X		2	1 851 €	12,70 €
Assistant tapissier	Assistante tapissier	Assiste le tapissier dans ses fonctions	X		2	1 851 €	12,70 €
Assistant staffeur	Assistante staffeur	Assiste le staffeur dans ses fonctions	X		2	1 851 €	12,70 €
Aide décors	Aide décors	Aide et participe à tous travaux liés à la fabrication d'un décor	X	X	1	1 801 €	12,35 €

COSTUMES, ACCESSOIRES, MAQUILLAGE & COIFFURE							
Directeur costumier	Directrice costumière	Est responsable de la conception des costumes pour un spectacle et/ou évènement, et de l'encadrement des équipes dédiées	X		7	2 712 €	18,60 €
Directeur Coiffeur / Maquilleur	Directrice Coiffeuse / Maquilleuse	Est responsable de la conception des coiffures / maquillages pour un spectacle et/ou évènement, et de l'encadrement des équipes dédiées	X		7	2 712 €	18,60 €
Chef Costumier / Chapelier modiste	Cheffe Costumière / Chapelière modiste	En charge de la réalisation des costumes / de la fabrication des chapeaux	X		4	2 222 €	15,24 €
Chef Coiffeur / Maquilleur	Cheffe Coiffeuse / Maquilleuse	En charge de la réalisation des coiffures et/ou maquillages	X		4	2 222 €	15,24 €
Chef Accessoiriste	Cheffe Accessoiriste	En charge de la recherche et/ou de la fabrication des accessoires de costumes, ainsi que de leur emplacement sur scène	X		4	2 222 €	15,24 €
Costumier / Chapelier modiste	Costumière / Chapelière modiste	Réalise des pièces / chapeaux sur mesure	X	X	3	2 007 €	13,77 €
Coiffeur / Maquilleur	Coiffeuse / Maquilleuse	Réalise les coiffures et/ou maquillages et assure les raccords pendant le spectacle	X		3	2 007 €	13,77 €
Accessoiriste	Accessoiriste	Fabrique et/ou installe sur le plateau des accessoires de costumes	X	X	3	2 007 €	13,77 €
Assistant costumier / chapelier modiste	Assistante costumière / chapelière modiste	Assiste le Costumier / Chapelier modiste dans ses fonctions	X		2	1 851 €	12,70 €
Assistant coiffeur / maquilleur	Assistante coiffeuse / maquilleuse	Assiste le Coiffeur / Maquilleur dans ses fonctions	X		2	1 851 €	12,70 €
Assistant accessoiriste	Assistante accessoiriste	Assiste l'Accessoiriste dans ses fonctions	X		2	1 851 €	12,70 €
Aide costumes	Aide costumes	Prépare et aide à la mise en œuvre des costumes et accessoires	X	X	1	1 801 €	12,35 €

RESTAURATION DES PERSONNELS (« CATERING »)							
Responsable catering	Responsable catering	Dirige et organise une équipe de cuisine, gère le budget et le contact avec le client	X	X	6	2 535 €	17,39 €
Préparateur catering	Préparateur catering	Sous la responsabilité du responsable catering, prépare les plats chauds ou le buffet froid	X	X	4	2 222 €	15,24 €
Assistant catering	Assistante catering	Assiste le préparateur catering dans ses fonctions	X	X	2	1 851 €	12,70 €

Article 4 – Temps de repas des salariés de la filière « catering »

I.- Il est rappelé qu'en application de l'article 5.3.2 du tronc commun de la convention collective, tous les salariés contraints de prendre leur repas sur le lieu de prestation entre deux périodes de travail, y compris les salariés de la filière *catering*, doivent obligatoirement bénéficier de l'une des garanties suivantes :

- 1° Repas organisé et pris en charge par l'employeur ;
- 2° Versement d'une indemnité de panier repas ;
- 3° Perception d'un titre restaurant ;
- 4° Remboursement intégral des frais de repas par l'employeur sur présentation de justificatif.

II.- Les salariés doivent bénéficier d'un temps de repas d'au moins 30 minutes avant ou après le service des personnels.

Article 5 – Congés Spectacles

Lorsqu'il emploie en CDD, le cas échéant d'usage, du personnel relevant de la Caisse des Congés Spectacles, l'employeur y est obligatoirement affilié. La caisse assure le paiement de l'indemnité de congés à la place de l'employeur, dans des conditions spécifiques. L'employeur est tenu de délivrer un bulletin dit de « Congés Spectacles » lors de la remise du bulletin de paie.

Le montant de l'indemnité de congés payés est plafonné à 2 fois le salaire journalier minimum conventionnel de la catégorie d'emploi dont relève le salarié, dans la limite d'un plafond journalier de 272 €.